ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS — Vᵉ CIRCONSCRIPTION



Claude Fuzier est né le 2 juin 1924 dans le XVIIIᵉ arrondissement. Son père était commis des P.T.T., sa mère institutrice. De brillantes études en firent un licencié et diplômé d'études supérieures d'histoire. En 1944, la tuberculose l'éloigna pendant trois ans de toute activité. De 1947 à 1956, il travaille aux Messageries de Presse. Fondateur en 1948 du Syndicat F.O. de son entreprise, il se consacre aux questions sociales. Le Parti Socialiste l'appelle en 1951 à la direction de sa commission nationale ouvrière et en 1956 à la fonction de Chargé de Mission au Cabinet d'Albert Gazier, Ministre des Affaires Sociales. Actuellement journaliste, rédacteur en chef du « Populaire de Paris », il est Secrétaire général de l'interfédération de la Seine du Parti Socialiste S.F.I.O., membre du bureau national et chargé de l'Information et de la radiotélévision au sein du contre-gouvernement présidé par François Mitterrand.

Claude FUZIER

CANDIDAT de la F.G.D.S.

s'adresse à vous

Les élections législatives vont décider pour plusieurs années de l'avenir de la France.

Voter est un devoir, pour notre avenir, pour l'avenir de nos enfants.

La France de 1967 manque d'écoles, de logements, d'hôpitaux, d'autoroutes, de téléphones, d'installations sportives et culturelles...

La hausse des prix, depuis 1958, y est la plus forte des six pays du Marché Commun et l'augmentation de la production la plus faible.

Le niveau de vie, selon les statistiques officielles, n'a pas bougé, alors que les impôts augmentaient de 98 % et que doublait le nombre des imposables.

Le chômage menace et le Vᵉ Plan gaulliste prévoit 600.000 chômeurs.

Le nombre des logements sociaux construits a diminué de 10 % entre 1965 et 1966 et diminuera d'autant en 1967.

Cette situation s'aggravera encore si le pouvoir actuel reste en place.

IL FAUT un changement complet de politique,

IL FAUT une majorité de progrès à l'Assemblée Nationale.

IL FAUT un élu de gauche dans notre circonscription.



René Danjou est né le 23 mars 1902 dans l'Aude. En 1924, il entre à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est et quatre ans après devient secrétaire de syndicat. En 1925, il est élu conseiller municipal et maire adjoint de Noisy après le succès de la liste antifasciste d'union des gauches. Révoqué par Vichy, il participe à la Résistance et échappe de justesse à l'arrestation. Maire adjoint après la libération, il se retire pendant quelques années, mais en 1959, devant le danger gaulliste, il se présente sur la liste d'Union des gauches et retrouve les fonctions qu'il conserve actuellement.

Dans le cadre du programme de la Fédération et dans la fidélité aux idéaux de la Gauche, mon action portera plus particulièrement sur les points suivants :

- Priorité des priorités à l'Education Nationale.
- Construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 H.L.M.
- Modernisation du secteur public hospitalier.
- Mise à la disposition de la jeunesse des équipements sportifs et culturels nécessaires.
- Solidarité nationale à l'égard des catégories défavorisées : jeunes ménages, personnes âgées, handicapés, victimes de guerre, rapatriés, anciens combattants.
- Droit au travail, libertés syndicales et communales, liberté de l'information, indépendance de la radiotélévision.
- Désarmement atomique et construction d'une paix durable par l'unité européenne, le désarmement général et la coexistence pacifique.

Dans notre circonscription, je combattrai plus particulièrement pour :

- L'équipement complet des lycées de Bondy, Noisy et Villemomble ; la construction d'un lycée technique et de collèges d'enseignement technique et commercial.
- Le développement dans nos cités en expansion des loisirs de la jeunesse et de la culture par la construction de centres culturels.
- La mise à la disposition des cinq communes, sans discrimination politique, des crédits nécessaires pour le logement, la santé et les transports.

Un élu démocratique est le représentant de tous et se place au service de l'intérêt général.

EN VOUS PRONONÇANT POUR LE CANDIDAT DE LA FEDERATION QUE JE SUIS,

— VOUS AUREZ LA PAROLE SUR LES AFFAIRES VOUS CONCERNANT.

— VOUS PARTICIPEREZ DEMOCRATIQUEMENT AUX DECISIONS.

— VOUS AUREZ UN ELU AU SERVICE DE LA COLLECTIVITE.

Cl. Fuzier

IMP. CERBONNET - PARIS

VU LE CANDIDAT